



EXTRAIT N°66/2026 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2026

Date de la
convocation :
Le 08 juillet 2026

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

En cours de Séance :

Présents 22
Procurations 8
Absents 3
Excusés 0

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de juillet, le Conseil Municipal convoqué en session extraordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du maire, M. MONPLAISIR Yan.

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme DUBO Corinne, M. CACLIN Laurent, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. ROSELET Jean-Christophe,

Conseillers municipaux : Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane, Mme MARLIACY Danielle, M. ARETO Joseph, M ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, M. MELINARD Quincy, Mme PARFAIT Maëllie, M. LARAIRIE Ruddy, Mme Stéphanie BATIZA, Mme JEANNE-ROSE Laurence, M. GIBOYAU Jean-Claude, M. HERELLE Tedy, Mme XAVIER Oriane.

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond (procuration à M ADELAIDE Michel), Mme MENCE Marielle, (procuration à Mme MARLIACY Danielle), Mme DUCADOS Anne-Caroline, (procuration à M. CACLIN Laurent), Mme CARDOU Josiane, (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. ADELE Lionel, (procuration à Mme DUBO Corinne), M. SAINT-HONORE Laurent(procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence), Mme LAMARTINIERE Nadine, (procuration à Mme JEANNE-ROSE Laurence),

ABSENTS NON-EXCUSES : M. THELESTE Johan, Mme COSTIER Luciane, M. PALIX Pierre

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), Mme Elona KRISTO (DST), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. Victor VALAYE (DIRFIN), Mme Audray LORDINOT (DSCVA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-66-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-66-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION AMENAGEMENT DES SITES PUBLICS AVEC L'ASSOCIATION CAÏD

Le Maire expose :

Dans le cadre de son engagement pour la lutte contre l'exclusion socioprofessionnelle de ses concitoyens, la Ville de Saint Joseph a décidé, il y a quelques années, de la mise en œuvre de dispositifs d'insertion contribuant à l'amélioration du cadre de vie et à l'intégration sociale et professionnelle des publics en difficulté de son territoire.

Pour ce faire, elle a émis le souhait de réaliser sous forme d'Atelier Chantier d'Insertion la valorisation des entrées de ville et giratoires, ainsi que l'aménagement et l'entretien de sites publics de la Ville.

Les objectifs convergents que sont l'inclusion des publics en grande difficulté et le développement durable par l'économie trouvent toute leur importance dans cet ACI de mobilisation et de formation vers des besoins professionnels identifiés.

La Ville entend donc poursuivre cette démarche sur l'exercice 2026 conformément aux orientations suivantes :

- Réhabiliter les entrées et les traversées de ville pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et au service du développement touristique territorial
- Entretenir des sites scolaires et sportifs de la commune...

QUELQUES DONNEES BILAN DE L'EXERCICE 2025 :

- Nombre de salariés en 2025 : 21, dont 8 renouvellements de contrat et 13 nouveaux entrants en insertion.
- Nombre de sorties en 2025 : 10
- Nombre de sorties positives en 2025 :
- Un salarié a été recruté au service technique de la ville
- Un salarié a été recruté à Hommes et Territoires
- Un salarié a intégré une formation à l'IMFPA

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Etat (Aide au poste)	397 644 €
CACEM (PLIE)	235 872 €
Financement formation	26 650 €
Ville	79 240 €

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-66-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026

SITES	Nombre d'interventions
ECOLES (maternelles et primaires)	63
E. MATERNELLE Jeanne MERTON	14
E. PRIMAIRE Edouard MARCEAU	12
E. Presqu'île	15
E. Morne des Olives	12
E. Durant	10
EQUIPEMENTS SPORTIFS	30
TENNIS PRESQU'ÎLE	13
STADE PRESQU'ÎLE	13
TERRAIN PETANQUE	4
CASEs	60
CHAPELLE	14
PRESQU'ÎLE	13
GONDEAU	11
BOIS DU PARC	9
RIVIERE L'OR	13
AUTRES SITES	187
CENTRE CULTUREL MARCE	10
VIERGE DE LOURDES	12
Entrée Bourg (Bienvenue)	6
Rond-point Hôpital	11
Rond-point Croisée Manioc	14
Ancien Hôpital	13
Entrée bourg Durand-place Bienvenue	11
Parcours pèlerinage	11
Chapelle-Presqu'île	10
Entrée Choco	10
Cité Long-Bois	11
Calvaire	12
Hôpital Fantaisie	13
Chapelle-Morne des Olives	11
Ecole Bois du Parc et TALUS	10
Croix-mission	14
Bienvenue Belle-Etoile	6
Monument	2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'AUTORISER la reconduction de l'ACI sur le territoire

D'APPROUVER la subvention d'un montant de 79 240 € sur l'exercice 2026

D'AUTORISER le Maire à signer tous les documents y afférents

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Certifié exécutoire compte tenu
tenu de la transmission en préfecture



Saint-Joseph, le 16 juillet 2026

Accusé de réception en préfecture
972-219722246-20260716-66-2026-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026